

Conformément à l'ordre ON° 2501, du commandant de la seconde armée, en date du 14 juillet, une commission est arrivée aujourd'hui pour examiner les lieux, rechercher les témoignages du massacre et de la mutilation de nos soldats de Chuka et de Gorina, massacres commis par les Bulgares contre ceux de nos blessés qui étaient tombés durant l'engagement qui se prolongea du 9 au 12 courant, et qui furent incapables de battre en retraite.

A 8 heures du matin, ordre est donné d'exhumer 9 de nos soldats enterrés au pied du Talambas. D'après le médecin-major Yovan Tsvakovits, 8 de ces soldats avaient été enterrés le 13 courant, et un autre, le 14. Après l'exhumation, la Commission examina chacun des 9 cadavres. Les résultats de cet examen sont donnés ci-dessous :

1° Swko Tsvaïts, de Ponora, district de Nishavski, département de Pirote, soldat de la 2^e compagnie du 2^e bataillon du 3^e régiment d'infanterie de la 3^e réserve, blessé à Chuka pendant l'engagement du 9 courant. On remarque sur lui les blessures suivantes :

a) Un coup de fusil l'a blessé au côté gauche, deux doigts au-dessous de la ligne de l'abdomen, où l'on voit le trou d'entrée. La blessure traverse le muscle et ressort dans le dos.

b) Il y a deux blessures à la baïonnette : une à droite, à travers la prunelle et la peau de l'arcade sourcilière gauche jusque vers le front ; elle a de 4 à 5 centimètres ; la seconde, qui part de la narine gauche, coupe entièrement le côté gauche de la lèvre supérieure et pénètre dans la bouche.

c) Cinq blessures. Tout le côté gauche de la tête a été scalpé ; la peau de la joue, de l'oreille et du cou est brûlée ; des bouts de cheveux brûlés se voient encore.

La blessure *a*, n'était pas mortelle et aurait pu être guérie ; *b* et *c* étaient mortelles et ont été d'affreuses violences, car le coup de feu reçu à distance avait rendu l'homme incapable de se défendre ; or, les blessures *b* et *c* lui furent faites de tout près, *b* avec un couteau militaire, *c* en mettant le feu après lui.

2° Yanko Milenovits, d'Aldinats, district de Zaglasvki, département de Timok, servait dans la 3^e compagnie, du 2^e bataillon, 3^e régiment d'infanterie, 3^e réserve. Il fut blessé à Chuka pendant l'engagement du 9 courant. On trouva sur son corps les blessures suivantes :

a) Une balle de fusil était entrée par le milieu de la cuisse, avait brisé l'os et était ressortie en arrière, au-dessous du genou.

b) Une blessure faite avec un couteau sur le côté droit extérieur du fémur, blessure de 10 centimètres de long sur 3 de large. Ici, il n'y a que la peau d'enlevée, ainsi que la chair près de la peau.

c) Blessure du *gonar*(?) qui est déchiré sur une longueur de 3 centimètres et demi ; cette blessure, faite avec un instrument aigu.